

DEPARTEMENT DU FINISTERE  COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>  Réunion ordinaire du 08 novembre 2022
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	28 + 3 pouvoirs	27 octobre 2022	27 octobre 2022

N° délibération	Objet
2022-068	Convention de partenariat avec l'association des Compagnons bâtisseurs de Bretagne

Le huit novembre 2022 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

**Étaient présents :**

**BERRIEN :** Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

**BOLAZEC :**

**BOTMEUR :** Éric PRIGENT

**BRASPARTS :** Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Philippe ROBERT-DANTEC

**BRENNILIS :** Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

**HUELGOAT :** Gérard TOSSER, Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHERS, Jacques THEPAUT, Claude MOREL

**LA FEUILLEE :** Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

**LOPEREC :** Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

**LOQUEFFRET :** Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÛN

**PLOUYE :** Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

**SAINT-RIVOAL :** Mickaël TOULLEC

**SCRIGNAC :** Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

**Pouvoirs :** Barbara PERRON à Hubert LE LANN, Coralie JEZEQUEL à Georges MORVAN, Typhaine BODENEZ à Annie SALMAS

**Secrétaire de séance :** Anne ROLLAND

---

Rapporteur : Mickaël Toullec

L'association des Compagnons bâtisseurs de Bretagne existe depuis 1968. Elle réalise des chantiers à caractère social dont l'objectif premier est d'agir pour le droit pour tous de vivre dans un logement digne et adapté aux situations de précarité qu'elle soit sociale ou économique.

L'association intervient donc dans le cadre de chantiers d'amélioration de l'habitat à destination des publics les plus précaires avec une démarche d'accompagnement valorisant la capacité à agir des publics « pour faire ensemble ».

Après une année d'action expérimentale de chantiers solidaires de rénovation de logement pour les publics les plus vulnérables sur le territoire du pays COB, une démarche partenariale avec les 5 EPCI du pays COB est proposée à chaque collectivité.

Un premier bilan sur une année d'actions est présenté.

La présente convention a pour objectif de préciser les modalités du partenariat sur l'action expérimentale « Interventions solidaires contre le mal logement ». Elle vise à offrir une solution complémentaire d'amélioration de l'habitat et a pour ambition la mise en œuvre de modes d'intervention spécifiques et adaptés aux besoins des familles.

La convention est proposée pour une durée de 3 ans 2022-2024 dont le coût pour la collectivité est estimé à 12.000 € par an avec un partie fixe forfaitaire de 6.000 €. La partie variable de 6.000 € complémentaire est appréciée en fonction de la réalisation de l'activité sur le territoire au regard des objectifs visés. Ces objectifs sont d'une quinzaine d'accompagnements par an avec 5 chantiers réalisés ou en cours.

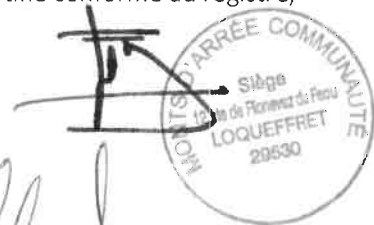
La convention de partenariat est en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité

- Approuve les termes de la convention de partenariat avec l'association des Compagnons bâtisseurs de Bretagne
- Autorise le président à la signer ainsi que tout document complémentaire y afférent.

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Président,

La secrétaire,



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Rolland', written over the text 'La secrétaire,'.